

Village de Pointe-Fortune

CONVOCATION

Par la présente, tous les membres du conseil du Village de Pointe-Fortune sont convoqués à une séance ordinaire du conseil, au lieu ordinaire des séances du conseil, <u>LUNDI LE 2 MAI 2022</u>, à 19h30 heures. Les points suivants seront discutés, à savoir :

ORDRE DU JOUR

- 1. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
- 2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 avril 2022.
- 3. Certificat de disponibilité de crédit et approbation des comptes payables au 2 mai 2022.
- 4. Dépôt de la correspondance et des documents reçus.
- 5. Avis de motion pour l'adoption du projet de règlement numéro 397-2022 remplaçant le règlement numéro 381-2020 relatif à la circulation (RMH 399-2020) et présentation du projet de règlement.
- 6. Adoption du règlement numéro 394-2022 remplaçant le règlement 387-2021 relatif au stationnement (RMH-330).
- 7. Adoption du règlement numéro 395-2022 remplaçant le règlement 374-2019 relatif aux frais de service au bureau municipal.
- 8. Adoption du règlement numéro 396-2022 remplaçant le règlement 365-2018 concernant le Code d'éthique et de déontologie applicable aux employés du village de Pointe-Fortune.
- 9. Autorisation de contribution municipale pour utilisation de la toilette de la marina.
- 10. Dépôt du rapport d'inspection suite au déneigement et approbation du dernier paiement pour 2021-2022.
- 11. Période de questions.
- 12. Entente relative à la fourniture de personnel technique de la FQM.
- 13. Signatures des ententes entre la municipalité et les établissements commerciaux relatif à l'hébergement d'urgence pour les citoyens touchés par un sinistre majeur en 2022.
- 14. Proclamation municipale « semaine nationale de la santé mentale ».

IT.	i rociamation municipate « semanic	nationale de la sante mentale ».
15.	Autres sujets:	
	a)	
	b)	
16.	Période de questions.	/
17.	Levée de la séance.	
		Heave Hrander Allego
	28 avril 2022	Jean-Charles Filion, directeur général